

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	7 (1987)
Artikel:	Introduction
Autor:	Freymond, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

par

Jacques FREYMOND

Laissez-moi tout d'abord exprimer notre reconnaissance à l'Université de Berne pour l'hospitalité qu'elle veut bien nous accorder, et à la Société générale suisse d'histoire, qui patronne cette journée des historiens. Permettez que j'y ajoute un message personnel de gratitude envers les initiateurs de l'aventure qu'a représentée la publication de Documents diplomatiques suisses. Je commencerai - aucun d'entre vous n'en sera surpris - par rendre au Professeur Edgar Bonjour l'hommage qui convient. Car c'est lui que nous pouvons considérer comme l'inspirateur de cette entreprise et qui nous a montré, par ses travaux, la voie que nous avons suivie. Mais nous ne devrions pas oublier non plus l'équipe de jeunes historiens qui s'est engagée, entraînant leurs professeurs, les Instituts d'histoire des Universités, le Fonds national suisse de la recherche scientifique, sans l'appui duquel nous n'aurions pas pu songer à mener des recherches, et le Département fédéral des affaires étrangères. Disons enfin aujourd'hui, comme nous l'avons écrit dans l'introduction à chacun de nos volumes, la reconnaissance que nous devons au Directeur des Archives fédérales et à ses collaborateurs ainsi qu'à M. Ted Schaap et à la Maison Benteli.

Le rappel des contributions fournies par des hommes et par des institutions avait pour objet de souligner la convergence des intérêts qui a rendu possible le lancement et le développement rapide de notre collection. Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours: huit volumes ont été publiés. Les huit autres sont en chantier. Nous pensons terminer nos travaux en 1991, à la condition que toutes les équipes constituées soient aussi motivées que celles qui se sont engagées au départ. J'en suis pour ma

part convaincu.

Car, au fur et à mesure que nous avançons nous mesurons mieux l'utilité de la publication d'une collection de Documents diplomatiques suisses, son importance pour la connaissance de notre histoire et pour la conduite de notre politique extérieure.

C'est aux étudiants et à leurs professeurs qu'ont tout d'abord pensé les promoteurs de la collection et les membres de la Commission de publication. Il s'agissait de faciliter l'accès aux sources de notre histoire diplomatique, de permettre l'organisation de séminaire débordant les frontières de cette histoire locale dans laquelle s'enferment tant d'historiens que le culte du "document d'archive" incite à rétrécir dangereusement leur champ de vision. Il est bon d'étudier le passé de son village afin de mieux définir son identité culturelle. Mais la Confédération helvétique, les cantons et les communes qu'elle rassemble, le merveilleux système d'équilibre politique et économique que les Suisses ont bâti à travers les siècles, n'occupe qu'une modeste surface d'un continent à l'intérieur duquel elle a organisé sa vie. Les Suisses ne peuvent se détacher ni de l'Europe ni du monde. Ils subissent les effets des modifications qui interviennent dans le système d'Etat mondial et à l'intérieur des sociétés avec lesquelles ils entretiennent des relations. Force leur est bien de se préoccuper de la manière dont leur politique étrangère est définie et conduite. Et il n'est pas inutile d'en étudier et d'en faire étudier l'histoire à travers des textes qu'on soumet à cet exercice indispensable qu'est l'analyse critique.

Mais une collection de cette importance n'est pas réservée aux seuls universitaires. Elle concerne directement la majorité des citoyens d'un pays qui pratique, et avec quelle ferveur, la démocratie directe. Les Suisses sont appelés à prendre des décisions fondamentales qui concernent la politique extérieure de leur pays. Ils devraient donc en connaître bien l'histoire dans

sa longue durée, chercher à savoir dans quelles conditions certaines décisions furent prises. Ils devraient comprendre, à travers l'étude des décisions passées, la relation qui s'établit dans l'action quotidienne entre le statut de neutralité et la politique de neutralité, ce qui leur permettrait de conduire avec quelque intelligence politique des débats comme ceux qui se sont déroulés autour de l'adhésion à l'organisation des Nations Unies et ceux qui s'annoncent sur nos rapports avec l'Europe.

J'imagine que tous les citoyens n'auront pas le temps de consulter les Documents diplomatiques suisses. Mais nous sommes en droit de penser que l'ensemble de notre corps diplomatique suisse s'y réfère, ne serait-ce que pour être en mesure de répondre aux réflexions des plus sérieux de leurs collègues étrangers qui les auront fait dépouiller avant quelque négociation délicate. Peut-être même n'est-il pas trop audacieux d'espérer que les parlementaires et les membres du Conseil fédéral trouvent un moment pour voir comment furent préparées certaines des grandes décisions grâce auxquelles notre pays a traversé de nombreuses tourmentes.

Les contours des avenirs probables n'apparaissent qu'au terme d'une longue observation de l'histoire.